

Comité permanent des finances (FINA)

Consultations prébudgétaires 2012

Orchestras Canada/Orchestres Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Au nom des orchestres canadiens, Orchestras Canada/Orchestres Canada (OC) remercie le Comité permanent des finances de lui avoir donné l'occasion de présenter son point de vue sur le budget 2013. OC est l'association mutuelle nationale des orchestres canadiens. Nous avons des groupes membres dans toutes les provinces, y compris des orchestres de jeunes et des orchestres de formation, des ensembles bénévoles et semi-professionnels ainsi que des groupes de calibre mondial comme l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre du Centre national des arts, l'Orchestre symphonique de Toronto, le Tafelmusik Baroque Orchestra et l'Orchestre symphonique de Vancouver. Au cours de l'exercice 2010, les 67 orchestres qui ont participé à notre opération annuelle de collecte de données (y compris la totalité des orchestres professionnels du Canada) ont déclaré avoir accueilli des auditoires totalisant plus de 2,5 millions de personnes à 3 100 concerts. Ils ont dépensé plus de 167,7 millions de dollars (les retombées économiques directes sont estimées à au moins 2,5 fois ce nombre) dont 92 % sont restés dans leur propre collectivité. Leurs recettes ont révélé un haut degré de soutien communautaire : 36 % provenaient de la vente de billets, 38 % de dons et de commandites et 26 % de subventions des trois ordres de gouvernement. L'investissement fédéral dans les orchestres, par l'entremise du Conseil des arts du Canada, représentait 7,3 % des recettes des orchestres. Notre message est le suivant : le gouvernement du Canada a joué un rôle précieux dans la viabilité économique et communautaire des orchestres canadiens, exerçant une influence sensible sur la capacité des orchestres de servir extraordinairement bien leur communauté, soit en facilitant le développement de nouveaux marchés et de nouveaux lieux d'exécution pour les arts et la culture, soit en encourageant les dons et les commandites grâce à des crédits d'impôt, des contributions de contrepartie ou des subventions directes. Nous demandons au gouvernement de maintenir et de renforcer l'investissement dans les arts et les politiques actuellement en place qui ont été hautement efficaces et bien adaptées aux besoins. Nous sommes heureux de notre long partenariat avec le gouvernement du Canada et saluons en particulier la décision, annoncée dans le budget 2012, de maintenir le financement des arts par l'entremise du Conseil des arts du Canada et d'importants programmes du ministère du Patrimoine canadien.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Le secteur canadien des arts et de la culture emploie un nombre important de Canadiens. En 2003, on estimait ce nombre à 616 000 travailleurs, dont 140 000 artistes, ce qui représente 3,9 % de l'ensemble de la population active. C'est le double du niveau d'emploi du secteur forestier (300 000 travailleurs) et plus du double du niveau d'emploi des banques canadiennes (257 000 travailleurs). Quelque 26 % des

artistes du Canada travaillent dans des collectivités de moins de 50 000 habitants. Un autre groupe de 25 % est basé à Toronto ou à Montréal. Les orchestres canadiens constituent un élément vital de ce secteur. Au cours de l'exercice 2010, nos 67 orchestres de comparaison employaient 1 235 musiciens professionnels et 400 employés administratifs dans des postes équivalents temps plein. Ces postes sont financés par trois sources de revenu : les recettes des ventes de billets et les cachets; le revenu provenant de dons de charité, des collectes organisées à l'occasion d'événements spéciaux et de sociétés commanditaires; ainsi que les subventions et contributions provenant des trois ordres de gouvernement. Il n'est possible de créer de nouveaux emplois que s'il y a un revenu pour les financer. Les orchestres sont très désireux de diversifier et de renforcer toutes leurs sources de revenus. Nous soulignons par conséquent l'importance du rôle joué par le gouvernement du Canada dans les domaines suivants :

- Influencer sur la vie quotidienne des plus grands artistes et des plus importantes organisations artistiques du Canada en maintenant et, avec le temps, en augmentant le financement de base de leur travail par l'entremise du Conseil des arts.
- Contribuer au développement du marché intérieur en continuant à investir dans l'infrastructure bâtie par l'entremise du Fonds du Canada pour les espaces culturels et dans l'infrastructure de présentation grâce au Fonds du Canada pour la présentation des arts (les deux programmes relèvent du ministère du Patrimoine canadien).
- Faciliter le développement du marché international en maintenant et, avec le temps, en augmentant les investissements effectués par l'entremise du Conseil des arts.
- Intégrer les arts et la culture dans la Stratégie commerciale mondiale du Canada en utilisant nos artistes et nos produits culturels pour renforcer les relations productives avec nos partenaires commerciaux actuels et potentiels.
- Encourager davantage les dons, notamment en adoptant le crédit d'impôt « allongé » proposé par Imagine Canada.
- Encourager les dons aux fonds de dotation dans le cadre du programme Incitatifs aux fonds de dotation (du ministère du Patrimoine canadien).

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Orchestres Canada est conscient des défis que représente l'évolution démographique de notre pays. Nous en sommes témoins dans nos propres effectifs hautement compétents mais vieillissants, dans nos auditoriums et dans nos collectivités. Nous demandons deux choses au gouvernement du Canada pour nous aider à affronter ces défis :

- Continuer à investir dans le développement des compétences ainsi que dans les échanges de musiciens professionnels et de directeurs artistiques par l'entremise du Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts.
- Investir dans la recherche pour permettre aux orchestres d'accéder à des données sûres concernant l'évolution des caractéristiques démographiques, sociales, économiques et autres de nos collectivités afin de mieux s'adapter à cette évolution.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Il faut aujourd'hui autant de violonistes pour jouer la symphonie n° 7 de Beethoven qu'il en a fallu la première fois qu'elle a été présentée en 1811. Leur son collectif fait partie intégrante de ce qu'on ressent en écoutant un orchestre symphonique. Par conséquent, nos propositions relatives à l'augmentation de la productivité sont centrées non sur des procédés plus efficaces, mais sur des moyens de mieux faire connaître le travail des orchestres. Compte tenu des caractéristiques géographiques et démographiques particulières du Canada, nous avons cerné trois facteurs pouvant mettre le travail des orchestres canadiens à la portée d'un plus grand nombre de personnes :

• Développement du marché intérieur et international • Technologie numérique • Infrastructure bâtie. Nous recommandons donc ce qui suit au gouvernement du Canada : • Faciliter le développement du marché intérieur et l'accès au marché en continuant à investir dans : ▪ les producteurs artistiques, par l'entremise du Conseil des arts; ▪ l'infrastructure de présentation par l'entremise du Fonds du Canada pour la présentation des arts (programme du ministère du Patrimoine canadien). • Faciliter le développement du marché international et de l'accès au marché pour les artistes et les organisations artistiques du Canada (et reconnaître le rôle fédéral de premier plan que joue à cet égard le Conseil des arts du Canada) en maintenant et, avec le temps, en augmentant les crédits parlementaires affectés au Conseil des arts. • Se faire le champion de l'élaboration d'une stratégie numérique nationale pluridisciplinaire des arts et de la culture, qui comprendrait des mesures favorisant le transfert de connaissances aux artistes et leur formation technologique ainsi que la création de plus grandes capacités dans le secteur et l'échange de connaissances parmi ses membres. Les orchestres canadiens reconnaissent qu'il est impératif d'adopter « une approche proactive à l'égard des changements technologiques afin de tirer pleinement profit de leurs avantages ». Nous demandons au gouvernement du Canada de travailler avec nous pour permettre aux orchestres de s'adapter à une évolution numérique rapide afin d'être en mesure d'augmenter leurs recettes et de toucher de nouveaux auditoires. • Reconnaître la possibilité pour la culture de favoriser des relations productives avec les partenaires commerciaux actuels et potentiels du Canada en intégrant les arts et la culture dans notre Stratégie commerciale mondiale. • Veiller à ce que les Canadiens aient la possibilité d'écouter les orchestres canadiens dans des salles accessibles, sûres et attrayantes en continuant à investir dans l'infrastructure bâtie par l'entremise du Fonds du Canada pour les espaces culturels (programme du ministère du Patrimoine canadien) et dans le cadre de tout programme fédéral-provincial conjoint d'infrastructure qui pourrait être envisagé à l'avenir.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

À titre d'association mutuelle nationale, OC a l'honneur et le défi de représenter les orchestres dans les grandes et les petites collectivités de toutes les provinces du Canada. Même dans cette perspective plutôt spécialisée (ou peut-être à cause de cette perspective), il est clair que certaines collectivités connaissent un grand essor tandis que d'autres ont d'importantes difficultés. Par exemple, l'affaiblissement de la base manufacturière de l'Ontario a fait des ravages à Windsor et à Hamilton, tandis que le déclin du secteur forestier a suscité des problèmes à Prince George et à Thunder Bay. Ces collectivités et beaucoup d'autres sont en transition et, bien sûr, les changements profonds et parfois troublants qu'elles connaissent sont également ressentis par leurs artistes et leurs organisations artistiques. Les thèmes que nous évoquons dans notre mémoire au Comité permanent se répercutent aussi sur ces collectivités. Nous nous attendons tous à ce que le gouvernement du Canada nous aide à changer et à évoluer : • en maintenant l'investissement dans les secteurs clés grâce à des programmes nouveaux et existants d'investissement et de crédit d'impôt; • en offrant des encouragements aux employeurs qui souhaitent « investir dans l'avenir » et qui prennent à cette fin des mesures pour engager des travailleurs de la prochaine génération, assurer le transfert de connaissances entre les travailleurs qui partent et ceux qui arrivent, construire des installations efficaces et perfectionnées et favoriser la formation permanente et le développement des technologies de pointe; • en facilitant le développement de nouveaux débouchés pour les produits canadiens, aussi bien au Canada que partout dans le monde. Au nom des orchestres membres, nous souhaitons au Comité permanent beaucoup de succès dans ses délibérations.

